

M. THÉODORE LÉGER—REFUS DE PERMIS DE
PÊCHE AU HOMARD

Demande n° 160—M. Coates:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de toutes les lettres, tous les télégrammes, tous les mémoires et de toutes les conversations téléphoniques à l'adresse du ministre des Pêcheries provenant de M. Théodore Léger, du bureau de Robichaud (Nouveau-Brunswick), au sujet du refus de la part du ministre et de ses collaborateurs de délivrer un permis de pêche au homard à M. Léger ci-dessus mentionné.

(L'ordre est annulé et la demande est retirée.)

LES POSTES

LA GRÈVE ET L'INTERVENTION DU
GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il veut bien expliquer à la Chambre ce que l'on entend par les «mesures exceptionnelles» que le gouvernement envisage pour mettre fin à la crise parmi les postiers? Je me reporte à la manchette qui a paru dans l'*Ottawa Journal* d'aujourd'hui: «Des mesures d'exception pourraient résoudre la crise des services postaux». A quoi songe le gouvernement? A-t-il l'intention d'imposer l'arbitrage obligatoire? A-t-il l'intention de priver les employés des postes d'un traitement juste et raisonnable?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas à commenter les manchettes dans les journaux que cite mon très honorable collègue, mais je voudrais lui dire que nous faisons tout notre possible pour empêcher cette grève des employés des postes.

LE GAZ NATUREL

LE DÉPÔT DE L'ACCORD SUR LA CONSTRUCTION D'UN GAZODUC VIA LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas: (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, le 7 octobre, en réponse à une de mes questions, le très honorable premier ministre a dit espérer que le gouvernement déposerait la semaine suivante le texte de l'accord conclu entre le ministre responsable et la *Trans-Canada Pipe Line* visant la construction d'un pipe-line pour le gaz naturel devant passer par les États-Unis. Sauf erreur, près de deux semaines plus tard, le texte de l'accord n'a pas encore été déposé. J'aimerais demander au premier ministre quand nous recevrons une copie du texte de cette entente?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je prie le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de traiter de cette question.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'espère déposer cet accord vendredi.

M. Douglas: J'ai une question complémentaire à poser. Une fois cet accord déposé, quand le premier ministre a-t-il l'intention de permettre un débat sur cette question, lourde de conséquences pour certaines régions du Canada et qui influe aussi dans une certaine mesure sur la ligne de conduite de notre pays en matière d'écoulement de ses ressources?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'espère que l'on pourra débattre cette question avant longtemps. Je serais ravi qu'un pareil débat ait lieu.

[Français]

LES POSTES

A PROPOS DE L'AUGMENTATION OFFERTE
AUX POSTIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Le ministre a-t-il participé à l'offre de 6 p. 100 qui a été faite aux postiers récemment et qui ne semble pas du tout les satisfaire?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette recommandation vient de la Commission du Service civil et aucun ministre n'est responsable de ces recommandations.

M. Caouette: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Avant que le Service civil fasse cette offre, le ministre n'a-t-il pas été mis au courant de ce 6 p. 100 et ne reconnaît-il pas qu'offrir une augmentation de 6 p. 100 aux postiers, c'est simplement rire à leur face?

M. l'Orateur: Cette question est plutôt un argument qu'une question.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PÉROU: OFFRE D'AIDE À LA SUITE DU
SÉISME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Vu les énormes dégâts, subis par le Pérou, à la suite du tremblement de terre de lundi, le premier